

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-et-un mai à vingt heures, les membres du conseil municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. Pascal ROSELIER, Maire.

Présents: MM. ROSELIER Pascal, Maire, TALMONT Marie-Christine, POUILLAUE Maurice, PICAUT Marie-Pierre, STAEL Gérard, PICAUD Nathalie, LE GAILLARD Didier, adjoints au Maire, LAURENT Isabelle, RIQUELME Jean-Pierre, JOUANNIC Anne, BOURALY Monique, MARZIN Mikaël, LE TOQUIN Stéphanie (Arrivée à 20h30), LAMOUR Véronique, LORIC Franck, CANTE Ghislain, LE NET Karine, PUISSANT Séverine, CAMPS Tristan, LORIC Emilie, MOISDON Gabin.

Absents excusés: TALMONT David (Pouvoir à POUILLAUE Maurice), LE TOHIC Morgane (Pouvoir à PICAUD Nathalie), DENIS David (Pouvoir à ROSELIER Pascal), LE HOUZEZEC Romy (Pouvoir à TALMONT Marie-Christine), LE PALLUD Sonia (Pouvoir à PICAUT Marie-Pierre), LE FICHER Yoann.

Le Conseil Municipal a désigné M. MOISDON Gabin, benjamin de la séance, secrétaire de séance, la directrice générale des services de la Mairie assurant le secrétariat auxiliaire.

Date de convocation : 14 mai 2021

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 21

Votants : 26

**Adhésion à l'Observatoire Départemental de l'Assainissement du Morbihan –
Années 2021 à 2023**

(Délibération 2021_05_21_10)

M. Gérard STAEL, adjoint au Maire, annonce que le conseil départemental du Morbihan propose à la commune de Moréac de renouveler son adhésion à l'Observatoire Départemental de l'Assainissement du Morbihan au titre des années 2021 à 2023. Ce partenariat permet de partager des objectifs de capitalisation de données, de mutualisation d'expériences et d'informations à l'échelle départementale. Cette adhésion est conclue à titre gratuit.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

- **Approuve l'adhésion à l'Observatoire Départemental de l'Assainissement du Morbihan pour les années 2021 à 2023 ;**
- **Autorise M. Le Maire, ou son représentant, à signer toutes pièces en application de la présente délibération.**

*Fait et délibéré à Moréac,
Les Jour, mois et an susdits.*

Le Maire

